

Réf: Dossier 356432

Avis de constitution

SOCIETE « MARI'K COSMETIQUE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON NORD CITE CIE, Lot 1814, Ilot 96

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2024 , et enregistrés le 22/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARI'K COSMETIQUE »

Objet : - FABRICATION, PROMOTION ET VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES;
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON NORD CITE CIE, Lot 1814, Ilot 96

Dirigeant(s) Mlle DIBY AMENAN MARIE PAULETTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11329 du 31/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI